

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES DU

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Ville de TRITH SAINT LEGER

Pour l'exercice 2021 :

Nous avons réalisé en DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **En opérations réelles 16 709 583.32 € dont :**

4 692 826.28 € en charges générales qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication

10 209 676.84 € en charges de personnel

1 017 467.09 € en charges de gestion courante dont participations intercommunales (Comité des Âges du pays trithois), les subventions aux associations, les indemnités des élus

93 058.31 € pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

67 718.80 € pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire et l'achat de tablettes.

628 836.00 € en atténuation de produits dont :

la contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités) pour 63 340.00 € et la participation au redressement fiscal pour 558 096.00 €)

- **En opérations d'ordre 228 263.87 €**

Dont 227 863.87 € pour les dotations aux amortissements et 400 € qui correspondent à une écriture d'ordre suite à une cession.

Nous avons réalisé en RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **En opérations réelles 20 085 013.34 € dont**

16 085 589.12 € en impôts et taxes : 2 497 512 € en fiscalité directe (Taxes foncières bâties, foncières non bâties), et 13 099 383.22 € en dotation de compensation de la CAPH, mais aussi de la dotation de solidarité, du FNGIR, taxe sur les pylônes, taxe sur l'électricité, les emplacements publicitaires, et les mutations (ex : changement d'enseignes) pour 488 693.90 €

1 118 920.47 € en produits des services (cantine, centres aérés, culture, péri- scolaires) 382 691,94 €, 479 609.84 € en remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH, 52 870.21 € de contribution aux charges de fonctionnement de la Médiathèque par la CAPH, 203 748.48 € pour la mise à disposition de personnel communal au CCAS de TRITH SAIN T LEGER et à l'Association ATIS

317 256.24 € en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières personnel (CNP, alternative courtage) et remboursement CAE.CUI

2 476 703.43 € en dotation et participations, dont aide de la CAF en direction de la jeunesse (86 359,57€), aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège (10 390 €), le FCTVA pour la partie des dépenses de fonctionnement réalisées l'année précédente (150 986,06 €), les allocations compensatrices de l'état (pour exonérations TH, TF, TFNB, réforme TP pour 2 225 080.00 €), frais d'assemblée et de mise sous pli élections (2 887.80 €), et l'aide à la diffusion culturelle du département (1 000 €)

66 739.84 € pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles et PASRAU

177.31 € remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

19 626.93 € en charges exceptionnelles dont remboursements de frais pharmaceutiques et médicaux liés à un accident du travail (13 858.44 €), les remboursements de sinistres et redevance télé 2021 (5 325.07 €), une cession (400 €) et le recouvrement d'une créance admise en non-valeur (43.42€)

Pour la **SECTION D'INVESTISSEMENT**, nous avons réalisé

- **6 668 630.33 € en dépenses réelles dont**

6 069 297.71 € en dépenses pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, des travaux de Bâtiments en autres les travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, de grosses réparations, travaux d'aménagement de la Place de la Résistance, des travaux de trottoirs, de voirie ainsi que les travaux d'aménagement de la rue Lemoine, Aménagement des abords de la piscine, de la rue pierre curie, très gros chantier de réaménagement du centre- ville

368.60 € pour le remboursement de taxe d'aménagement trop perçue

595 361.97 € pour le remboursement des emprunts

552.05 € pour des remboursements caution instruments de musique

3 050 € pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat

Les **recettes d'investissement** sont quant à elles de

- **5 060 071.95 € en recettes réelles dont**

4 316 994.05 € d'excédents de fonctionnement capitalisé

722 777.20 € de FCTVA sur l'investissement en 2020

3 992.68 € de taxe d'aménagement

12 718.74 € qui correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

673.20 pour des encaissements de cautions instruments de musique

2 916.08 € pour des aménagements de trottoirs et bordures

- **228 263.87 € en recettes d'ordre** qui correspondent aux amortissements des immobilisations

Réalisé Dépenses de fonctionnement 16 937 847.19 €

Réalisé Recettes de fonctionnement 20 085 013.34 €

- Résultat 2021 de la section de fonctionnement : **excédent de 3 147 166.15 €**

Réalisé Dépenses d'investissement 6 668 630.33 €

Réalisé Recettes d'investissement 5 288 335.82 €

- Résultat 2021 de la section d'investissement : **déficit 1 380 294.51 €**